



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Centre-du-Québec



Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaëthane Dubé
Jean-Pierre Barrette	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Marc-André Gauthier
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	Danielle Laplante

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2016** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Cheryl Triplett / Anyka, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 2016

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2016

Table des matières

Territoire et environnement	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	17
Investissements et permis de bâtir	21
Investissements	21
Permis de bâtir	24
Santé	26
Éducation	28
Taux de diplomation aux études collégiales	28
Nombre de diplômés au baccalauréat	30
Culture et communications	33
Concepts et définitions	35

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

La région du Centre-du-Québec couvre une superficie en terre ferme de 6 920 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : L'Érable, Bécancour, Arthabaska, Drummond et Nicolet-Yamaska, et regroupe 82 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population centricoise est de 34,8 hab./km², ce qui la positionne au sixième rang des régions administratives, derrière la Capitale-Nationale et devant l'Estrie.

Aires protégées²

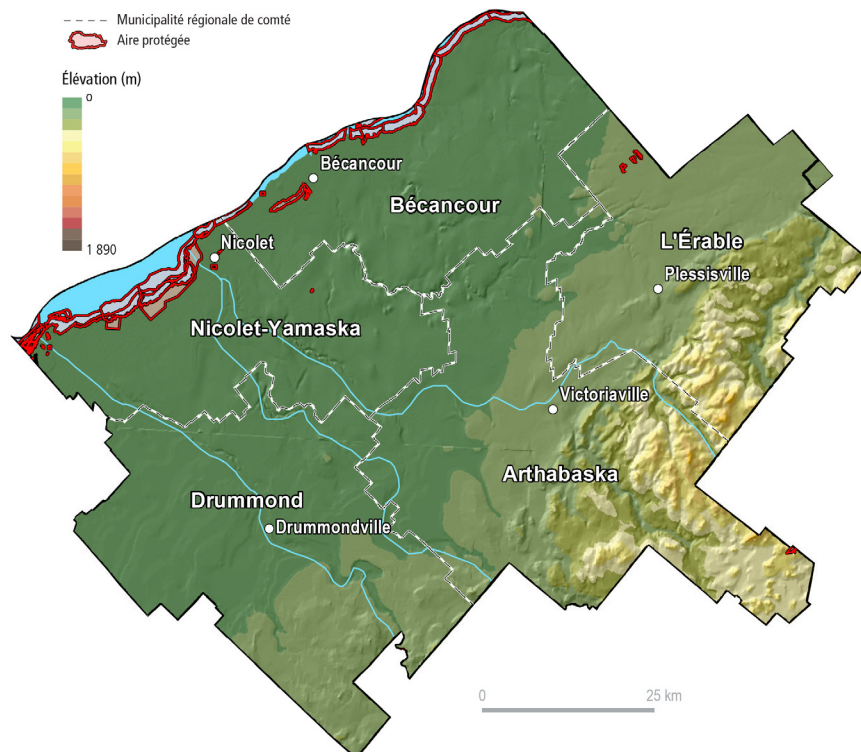
par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Centre-du-Québec se trouvent, en totalité ou en partie, 46 aires protégées. Elles couvrent 150 km², soit 2,07 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Centre-du-Québec est constituée de 24 habitats fauniques, couvrant 105 km². La région comprend également le refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet, qui contribue à la protection de 30 km².

Carte 1.1

Aires protégées, Centre-du-Québec, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau et Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Centre-du-Québec comptait 240 900 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit 2,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 12^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Mauricie et devant le Bas Saint Laurent. Le Centre-du-Québec a vu son poids démographique diminuer très légèrement au cours des dernières années, alors qu'il était de 3,0 % en 2001.

En 2015, près de 43 % de la population de la région, soit 102 800 personnes, résident dans la MRC de Drummond. La MRC d'Arthabaska arrive au second rang, avec 30 % de la population régionale, suivie des MRC de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, qui en représentent chacune près de 10 %. Bécancour est la MRC la moins peuplée, ses 20 300 habitants comptant pour un peu plus de 8 % de la population centricoise.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2015 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2015 ^p	2001	2015 ^p
	n				pour 1 000			%	
L'Érable	24 459	23 265	23 499	23 486	- 10,0	2,0	- 0,1	11,0	9,8
Bécancour	19 429	18 926	20 241	20 346	- 5,2	13,4	1,3	8,7	8,4
Arthabaska	65 335	66 778	69 841	71 354	4,4	9,0	5,4	29,3	29,6
Drummond	89 591	93 885	99 674	102 797	9,4	12,0	7,7	40,2	42,7
Nicolet-Yamaska	23 932	23 117	22 929	22 889	- 6,9	- 1,6	- 0,4	10,7	9,5
Centre-du-Québec	222 746	225 971	236 184	240 872	2,9	8,8	4,9	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 263 600	6,3	9,6	7,9	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La population du Centre-du-Québec a crû en moyenne à un taux annuel de 4,9 pour mille entre 2011 et 2015, selon les données provisoires. Le rythme de croissance de la région demeure inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,9 pour mille). Dans le Centre-du-Québec, comme dans la plupart des régions, la croissance a ralenti au cours de la période la plus récente. Elle demeure néanmoins plus rapide que ce qu'elle était au début des années 2000. Le taux était de 2,9 pour mille entre 2001 et 2006, puis il s'est accéléré pour atteindre 8,8 pour mille entre 2006 et 2011.

Selon les données provisoires, Drummond et Arthabaska affichent les croissances de population les plus élevées de la région entre 2011 et 2015, avec un taux d'accroissement annuel moyen respectif de 7,7 pour mille et 5,4 pour mille. Bécancour (1,3 pour mille) affiche pour sa part une faible croissance. Soulignons qu'au cours de la période 2006-2011, cette MRC avait enregistré la plus rapide croissance de la région (13,4 pour mille), après avoir connu un déclin relativement marqué entre 2001 et 2006 (- 5,2 pour mille). Dans les MRC de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, les effectifs sont demeurés plutôt stables durant la période 2011-2015.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Centre-du-Québec est légèrement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2015, les personnes âgées de 65 ans et plus (19,9 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (17,6 %), tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans est comparable (21,0 % comparativement à 20,7 %). En contrepartie, la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, est un peu moins élevée dans la région (59,1 %) qu'à l'échelle du Québec (61,7 %). La moyenne d'âge des habitants de la région est de 43,0 ans, comparativement à 41,7 ans dans l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
L'Érable	23 486	4 897	13 581	5 008	100,0	20,9	57,8	21,3	45,9	43,7
Bécancour	20 346	4 042	12 045	4 259	100,0	19,9	59,2	20,9	46,2	43,9
Arthabaska	71 354	15 014	41 919	14 421	100,0	21,0	58,7	20,2	44,6	43,2
Drummond	102 797	22 094	61 486	19 217	100,0	21,5	59,8	18,7	42,6	42,2
Nicolet-Yamaska	22 889	4 535	13 355	4 999	100,0	19,8	58,3	21,8	47,3	44,5
Centre-du-Québec	240 872	50 582	142 386	47 904	100,0	21,0	59,1	19,9	44,2	43,0
Ensemble du Québec	8 263 600	1 713 859	5 097 226	1 452 515	100,0	20,7	61,7	17,6	41,9	41,7

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC du Centre-du-Québec ont une population plus âgée que dans l'ensemble du Québec. En 2015, la MRC de Drummond affiche la moyenne d'âge la plus faible de la région, soit 42,2 ans. Toutes proportions gardées, elle est également la MRC qui compte le moins de personnes de 65 ans et plus (18,7 %). Avec un âge moyen de 44,5 ans, Nicolet-Yamaska est quant à elle la MRC où la population est la plus âgée. Bécancour et L'Érable suivent de près avec une moyenne d'âge d'environ 44 ans. Ces trois MRC comptent d'ailleurs une plus grande proportion de personnes âgées que de jeunes de moins de 20 ans. En position intermédiaire dans la région, Arthabaska affiche un âge moyen de 43,2 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région du Centre-du-Québec, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 121 200 hommes contre 119 600 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans toutes les MRC de la région.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
L'Érable	2 551	2 346	7 079	6 502	2 358	2 650	11 988	11 498
Bécancour	2 087	1 955	6 246	5 799	2 058	2 201	10 391	9 955
Arthabaska	7 667	7 347	21 399	20 520	6 611	7 810	35 677	35 677
Drummond	11 360	10 734	31 584	29 902	8 753	10 464	51 697	51 100
Nicolet-Yamaska	2 300	2 235	6 918	6 437	2 264	2 735	11 482	11 407
Centre-du-Québec	25 965	24 617	73 226	69 160	22 044	25 860	121 235	119 637
Ensemble du Québec	875 758	838 101	2 578 146	2 519 080	651 616	800 899	4 105 520	4 158 080

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Centre-du-Québec (6,6 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,9 point), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en stabilité, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans Drummond que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (7,5 %). À l'inverse, L'Érable affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,5 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Nicolet-Yamaska (– 3,3 points), Bécancour (– 2,2 points), Arthabaska (– 2,0 points), L'Érable (– 1,9 point), Drummond (– 1,6 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
L'Érable	7,3	6,6	5,7	5,4	5,5	– 1,9
Bécancour	8,3	7,2	6,8	6,1	6,2	– 2,2
Arthabaska	7,9	7,4	6,6	6,1	6,0	– 2,0
Drummond	9,1	8,4	8,0	7,5	7,5	– 1,6
Nicolet-Yamaska	9,9	8,1	7,3	6,5	6,6	– 3,3
Centre-du-Québec	8,6	7,8	7,2	6,7	6,6	– 1,9
Ensemble du Québec	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	– 1,6

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 5,7 fois plus élevé pour les familles monoparentales (23,6 %) que pour les couples (4,1 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 4,3 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,5 point pour les couples. C'est Drummond qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (26,3 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à L'Érable (18,2 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 4 540 familles à faible revenu, dont 2 080 sont monoparentales et 2 460 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Centre-du-Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,6	7,8	7,2	6,7	6,6	- 1,9
Famille comptant un couple	5,6	4,9	4,4	4,2	4,1	- 1,5
Sans enfants	6,2	5,2	4,7	4,4	4,4	- 1,9
Avec 1 enfant	4,5	4,4	3,8	3,8	3,9	- 0,6
Avec 2 enfants	3,7	3,6	3,2	3,1	2,9	- 0,8
Avec 3 enfants et plus	8,3	6,9	6,3	5,6	5,9	- 2,4
Famille monoparentale	27,9	26,7	25,8	23,3	23,6	- 4,3
Avec 1 enfant	24,6	23,4	23,3	20,9	21,3	- 3,3
Avec 2 enfants	28,6	27,9	25,7	23,6	23,6	- 5,0
Avec 3 enfants et plus	45,3	44,8	41,1	35,4	35,0	- 10,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,9 % dans la région du Centre-du-Québec. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : Drummond (+ 2,4 %), Bécancour (+ 1,6 %), Arthabaska (+ 1,5 %), L'Érable (+ 1,4 %), Nicolet-Yamaska (+ 1,4 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 60 530 \$, comparativement à 67 140 \$ au Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2013 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
L'Érable	55 641	56 410	1,4
Bécancour	61 525	62 520	1,6
Arthabaska	60 205	61 080	1,5
Drummond	59 450	60 880	2,4
Nicolet-Yamaska	59 107	59 920	1,4
Centre-du-Québec	59 409	60 530	1,9
Ensemble du Québec	65 938	67 140	1,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 1,7 %, et d'ailleurs cette hausse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de Bécancour (+ 5,0 %), de Nicolet-Yamaska (+ 4,3 %), d'Arthabaska (+ 2,6 %) et de Drummond (+ 1,3 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans la MRC de L'Érable (- 0,3 %). Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 38 850 \$, contre 41 050 \$ pour le Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2013 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
L'Érable	39 754	39 650	- 0,3
Bécancour	38 414	40 330	5,0
Arthabaska	38 696	39 720	2,6
Drummond	37 256	37 750	1,3
Nicolet-Yamaska	38 424	40 060	4,3
Centre-du-Québec	38 182	38 850	1,7
Ensemble du Québec	40 147	41 050	2,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

En 2015, la région du Centre-du-Québec compte un peu plus de 116 000 emplois. Par rapport à 2005, l'emploi a peu varié. Le taux d'emploi s'élève à 58,1 % en 2015; en 2005, il se fixait au-dessus de la barre des 60 % (62,4 %). Par rapport au taux d'emploi de l'ensemble du Québec (59,9 %), on ne distingue pas de différences significatives sur le plan statistique avec celui de la région en 2015.

L'emploi à temps plein et celui à temps partiel ont peu varié en 2015 comparativement à 2005. La part de ce dernier dans l'emploi total s'élève à 19,5 % en 2015.

Par ailleurs, on n'observe aucune variation significative de l'emploi entre 2005 et 2015 lorsqu'on analyse selon le sexe, le groupe d'âge ou le secteur d'activité.

Le marché du travail du Centre-du-Québec compte environ 125 000 personnes actives en 2015 comparativement à 123 000 en 2005. Le taux d'activité s'établit à 62,3 % en 2015; il se fixait à 67,8 % en 2005. Le taux de chômage de la région se fixe à 6,7 % en 2015. Tant le taux d'activité que le taux de chômage de la région ne présentent pas d'écarts significatifs avec ceux de l'ensemble du Québec. C'est la même situation qui prévalait en 2005.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Centre-du-Québec				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005 k	2005	2015
Population active	123,0	119,5	124,9	1,9	4 038,0	4 434,2
Emploi	113,2	111,2	116,4	3,2	3 705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	93,9	90,0	93,8	- 0,1	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	19,3	21,2	22,7	3,4	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	14,6	12,5	12,2	- 2,4	948,3	973,5
30 ans et plus	37,0	38,5	41,8	4,8	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	61,7	60,2	62,5	0,8	1 972,6	2 136,8
Femmes	51,6	51,0	54,0	2,4	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	44,1	38,3	39,7	- 4,4	925,8	837,0
Secteur des services	69,1	72,9	76,7	7,6	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	9,7	8,3	8,4	- 1,3	332,5	337,2
	%				%	
					Écart (points de %)	
Taux d'activité	67,8	59,9	62,3	- 5,5	67,8	64,8
Taux de chômage	7,9	6,9	6,7	- 1,2	7,9	7,6
Taux d'emploi	62,4	55,8	58,1	- 4,3	62,4	59,9
Part de l'emploi à temps partiel	17,0	19,1	19,5	2,5	18,2	19,7

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) du Centre-du-Québec en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 94 662 dans la région du Centre-du-Québec en 2014, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des cinq MRC que compte le Centre-du-Québec, une seule accuse une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2013, soit Bécancour (– 0,6 %). Dans cette MRC, la diminution du nombre de travailleurs se manifeste exclusivement chez les hommes, puisque le nombre de travailleuses s'est accru. Le nombre de travailleurs demeure stable dans Nicolet-Yamaska, alors que les autres MRC de la région connaissent des hausses variant entre 0,3 %, dans Arthabaska, et 1,1 %, dans L'Érable.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC du Centre-du-Québec, à l'exception de Bécancour où il perd 0,1 point de pourcentage par rapport à 2013. Dans les quatre autres territoires supralocaux de la région, la croissance égale ou dépasse celle du Québec (+ 0,2 point). La hausse du taux de travailleurs est particulièrement marquée dans Nicolet-Yamaska (+ 0,8 point) et L'Érable (+ 0,7 point). D'ailleurs, pour cette dernière MRC, il s'agit d'une cinquième hausse annuelle consécutive et, en 2014, elle est la seule dans la région à voir son taux de travailleurs (76,7 %) dépasser celui enregistré pour l'ensemble du Québec (75,9 %). À l'opposé, dans Bécancour, on note le taux de travailleurs le plus bas (72,1 %).

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC du Centre-du-Québec. C'est dans Drummond et L'Érable que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit des différences respectives de 5,5 et 5,1 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans tous les territoires supralocaux de la région, à l'exception de L'Érable où il s'est encore creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans le Centre-du-Québec, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 3,2 % pour s'établir à 34 617 \$ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Bécancour (+ 4,5 %). Par contre, Nicolet-Yamaska (+ 2,1 %) est la MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement par rapport à 2013.

En 2014, c'est la MRC de Drummond qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 35 429 \$, suivie de près par Bécancour (35 319 \$). À l'opposé, L'Érable (32 411 \$) et Nicolet-Yamaska (32 820 \$) sont celles qui présentent le revenu le plus faible. Notons à ce sujet que le Centre-du-Québec est, de toutes les régions du Québec, celle qui révèle le moins de disparité entre la MRC ayant le revenu d'emploi le plus élevé et celle où le revenu est le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans la MRC de L'Érable que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 28,7 %¹ de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans Arthabaska (27,0 %). À l'inverse, c'est dans Bécancour que l'on note le moins de différence (25,3 %). Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans toutes les MRC de la région, en particulier dans Arthabaska.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	2013 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2013	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013
	n		%	%		Points de pourcentage	\$		%
L'Érable	9 186	9 288	1,1	76,0	76,7	0,7	31 288	32 411	3,6
Hommes	5 011	5 084	1,5	79,8	80,3	0,5	36 216	37 402	3,3
Femmes	4 175	4 204	0,7	72,0	72,8	0,8	25 617	26 664	4,1
Bécancour	7 883	7 832	- 0,6	72,2	72,1	- 0,1	33 810	35 319	4,5
Hommes	4 204	4 136	- 1,6	74,3	73,7	- 0,6	38 540	40 121	4,1
Femmes	3 679	3 696	0,5	69,8	70,3	0,5	28 411	29 970	5,5
Arthabaska	28 181	28 270	0,3	75,1	75,3	0,2	33 627	34 713	3,2
Hommes	14 722	14 772	0,3	77,3	77,5	0,2	38 865	39 830	2,5
Femmes	13 459	13 498	0,3	72,8	73,1	0,3	27 819	29 071	4,5
Drummond	39 856	40 270	1,0	73,6	74,1	0,5	34 371	35 429	3,1
Hommes	21 000	21 167	0,8	76,3	76,8	0,5	39 244	40 664	3,6
Femmes	18 856	19 103	1,3	70,8	71,3	0,5	28 969	29 916	3,3
Nicolet-Yamaska	8 998	9 002	0,0	73,8	74,6	0,8	32 143	32 820	2,1
Hommes	4 759	4 783	0,5	75,7	76,8	1,1	36 714	37 767	2,9
Femmes	4 239	4 219	- 0,5	71,8	72,2	0,4	27 194	28 118	3,4
Centre-du-Québec	94 104	94 662	0,6	74,2	74,6	0,4	33 557	34 617	3,2
Hommes	49 696	49 942	0,5	76,7	77,1	0,4	38 441	39 683	3,2
Femmes	44 408	44 720	0,7	71,5	72,0	0,5	28 045	29 071	3,7
Ensemble du Québec	3 298 262	3 317 660	0,6	75,7	75,9	0,2	37 794	38 723	2,5
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative du Centre-du-Québec est de 8,8 G\$ en 2014, ce qui représente 2,6 % du PIB de l'ensemble du Québec.

L'économie du Centre-du-Québec croît de 1,6 % relativement à l'année précédente. Entre les années 2007 et 2014, son PIB augmente en moyenne de 1,7 % annuellement. De fait, la situation économique est plus favorable dans l'ensemble du Québec : le PIB croît de 2,3 % en 2014 et le taux de croissance annuel moyen au cours des sept dernières années est de 2,6 %.

Produit intérieur brut par industrie

Plus de 40,0 % du PIB du Centre-du-Québec découle du secteur des biens, dont la production représente 3,8 G\$ en 2014. À l'exception des trois régions minières, le Centre-du-Québec représente la région la plus orientée vers les industries productrices de biens. Cela s'explique surtout par la forte présence des industries de la fabrication dans la région. En 2014, le secteur des biens affiche une légère remontée de 0,2 %, tandis que le secteur des services augmente de 2,7 %, soit un taux supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,3 %). Le taux de croissance annuel moyen entre les années 2007 et 2014 ressemble au portrait de 2014 au Centre-du-Québec : il est de 0,4 % pour le secteur des biens et de 2,8 % pour le secteur des services.

L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse occupe une place importante dans l'économie régionale (4,8 % du PIB). Les deux bases économiques de cette industrie affichent des résultats opposés en 2014 : il y a une hausse dans les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 16,1 %) et une décroissance dans les cultures agricoles et l'élevage (– 2,0 %). La fabrication, qui occupe le quart du PIB régional, fait un rebond de 5,3 % en 2014. Ses principales bases économiques affichent toutes des hausses : la fabrication d'aliments (+ 9,6 %), la fabrication de produits métalliques (+ 6,3 %), la fabrication de produits chimiques (+ 5,0 %), la fabrication de produits en bois (+ 4,8 %), la fabrication de machines (+ 4,6 %), la fabrication du papier (+ 3,6 %), la fabrication de meubles et de produits connexes (+ 2,0 %) et la première transformation des métaux (+ 1,5 %). Enfin, la construction chute de 17,0 %, tandis que l'industrie-clé des services publics fléchit de 0,6 %.

La seule base économique du Centre-du-Québec dans le secteur des services, l'industrie du commerce de gros, augmente de 2,8 %, soit un taux largement supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 1,7 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, une industrie importante en termes de part dans le PIB régional, connaît une hausse de 4,5 %, également supérieure à l'augmentation au Québec (+ 3,4 %). Les administrations publiques, les soins de santé et l'assistance sociale et l'industrie du transport et de l'entreposage augmentent respectivement de 4,9 %, de 4,4 % et de 3,3 %. De leurs côtés, le commerce de détail et les services d'enseignement reculent de 1,6 % et de 0,2 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Centre-du-Québec, 2007, 2013 et 2014

	2007 ^r	2013 ^{er}	2014 ^e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k\$				%	
Ensemble des industries	7 779 926	8 642 983	8 779 997	100,0	1,7	1,6
Secteur de production de biens	3 639 729	3 746 450	3 753 429	42,7	0,4	0,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	360 264	416 179	417 323	4,8	2,1	0,3
Cultures agricoles et élevage	328 692	379 369	371 927	4,2	1,8	-2,0
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	18 747	25 785	29 925	0,3	6,9	16,1
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	23 358	34 544	30 658	0,3	4,0	-11,3
Services publics	496 280	589 379	585 717	6,7	2,4	-0,6
Construction	377 458	585 831	486 097	5,5	3,7	-17,0
Fabrication	2 382 369	2 120 518	2 233 633	25,4	-0,9	5,3
Fabrication d'aliments	297 859	287 950	315 693	3,6	0,8	9,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	42 402	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	8 642	9 127	0,1	...	5,6
Fabrication de produits en bois	157 979	133 108	139 553	1,6	-1,8	4,8
Fabrication du papier	175 455	204 630	211 958	2,4	2,7	3,6
Impression et activités connexes de soutien	32 285	25 682	25 739	0,3	-3,2	0,2
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	107 625	101 497	106 541	1,2	-0,1	5,0
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	55 370	55 159	58 606	0,7	0,8	6,2
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	640 801	464 300	471 274	5,4	-4,3	1,5
Fabrication de produits métalliques	155 323	163 344	173 593	2,0	1,6	6,3
Fabrication de machines	209 945	246 719	258 046	2,9	3,0	4,6
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	27 864	24 697	0,3	...	-11,4
Fabrication de matériel de transport	107 054	97 601	127 552	1,5	2,5	30,7
Fabrication de meubles et de produits connexes	109 958	97 340	99 303	1,1	-1,4	2,0
Activités diverses de fabrication	45 426	32 490	33 097	0,4	-4,4	1,9
Secteur des services	4 140 197	4 896 533	5 026 569	57,3	2,8	2,7
Commerce de gros	567 190	652 002	670 525	7,6	2,4	2,8
Commerce de détail	423 031	493 783	486 103	5,5	2,0	-1,6
Transport et entreposage	331 180	317 350	327 809	3,7	-0,1	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	99 660	115 215	120 548	1,4	2,8	4,6
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	898 513	1 045 937	1 092 803	12,4	2,8	4,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	169 666	239 576	245 565	2,8	5,4	2,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	127 685	186 350	188 380	2,1	5,7	1,1
Services d'enseignement	415 536	493 415	492 478	5,6	2,5	-0,2
Soins de santé et assistance sociale	540 845	653 425	682 148	7,8	3,4	4,4
Arts, spectacles et loisirs	30 082	35 481	37 002	0,4	3,0	4,3
Hébergement et services de restauration	154 946	159 258	158 394	1,8	0,3	-0,5
Autres services, sauf les administrations publiques	142 571	176 521	180 634	2,1	3,4	2,3
Administrations publiques	239 293	328 221	344 179	3,9	5,3	4,9

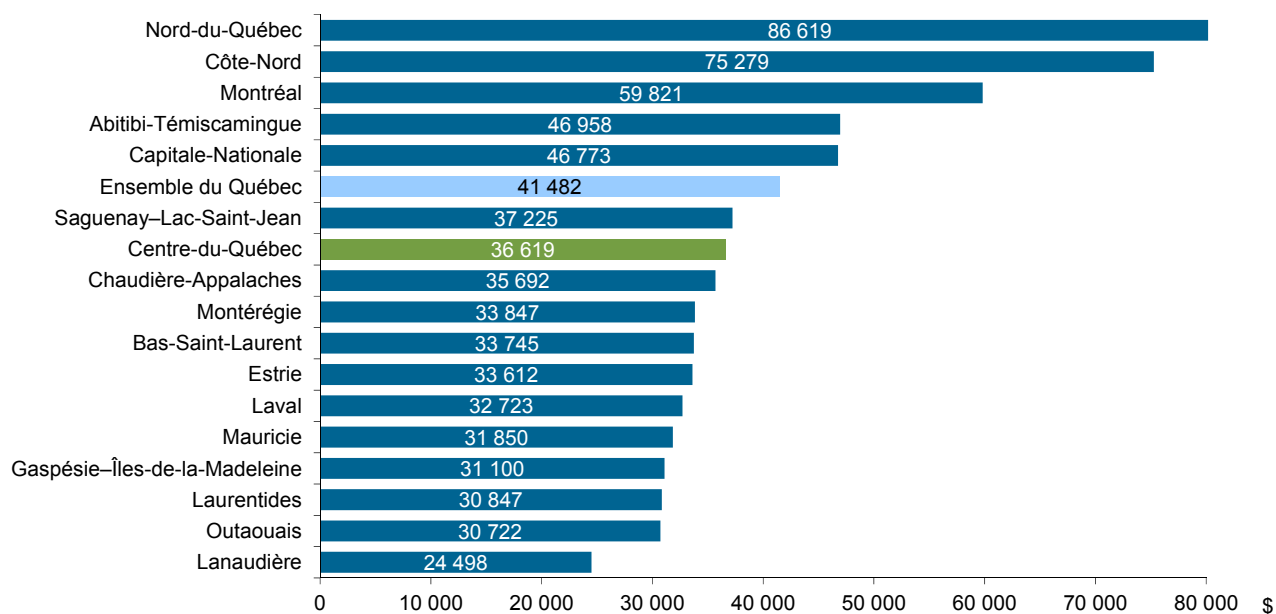
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En 2014, le PIB par habitant du Centre-du-Québec se chiffre à 36 619 \$, une hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. À titre comparatif, cet indicateur est de 41 482 \$ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une croissance de 1,5 % relativement à 2013.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,4 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît dans le Centre-du-Québec avec moins de vigueur en 2014, soit de 0,6 %. Ce ralentissement est attribuable essentiellement à l'effet conjugué d'une hausse timorée des transferts en provenance des administrations publiques ainsi que d'une baisse du revenu net de la propriété et du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2014 est plus rapide que celui de la région et se situe à 1,5 %.

Avec un revenu disponible de 23 614 \$ par habitant en 2014, le Centre-du-Québec se classe au 14^e rang des régions administratives, tout juste devant la Mauricie (23 555 \$), mais immédiatement derrière le Nord-du-Québec (23 628 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible s'élève à 26 046 \$ par habitant, soit un niveau nettement supérieur à celui de la région.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2014

	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	26 067	31 537	- 5 470
Rémunération des salariés	20 885	24 790	- 3 905
Revenu mixte net	2 489	3 513	- 1 024
Revenu agricole net	233	71	162
Revenu non agricole net	1 158	1 743	- 585
Revenu de location	1 097	1 698	- 601
Revenu net de la propriété	2 694	3 234	- 541
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	8 390	8 235	155
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	59	107	- 47
Des sociétés financières	1 822	2 175	- 353
Des administrations publiques	6 495	5 890	605
Administration fédérale	2 899	2 600	299
Administration provinciale	1 918	1 776	142
Administrations autochtones	1	5	- 4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 677	1 509	168
Des non-résidents	13	63	- 50
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	10 843	13 726	- 2 883
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	278	377	- 99
Aux sociétés financières	2 996	3 944	- 948
Aux administrations publiques	7 538	9 259	- 1 720
Impôts directs des particuliers	4 507	6 082	- 1 575
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 460	2 628	- 168
Autres transferts courants aux administrations publiques	571	548	23
Aux non-résidents	30	146	- 116
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	23 614	26 046	- 2 432

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés dans le Centre-du-Québec (20 885 \$) demeure inférieure à celle du Québec (24 790 \$). Depuis les trois dernières années, la différence au chapitre de la rémunération des salariés entre ces deux entités géographiques tend néanmoins à s'estomper.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus faible dans le Centre-du-Québec (2 489 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 513 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

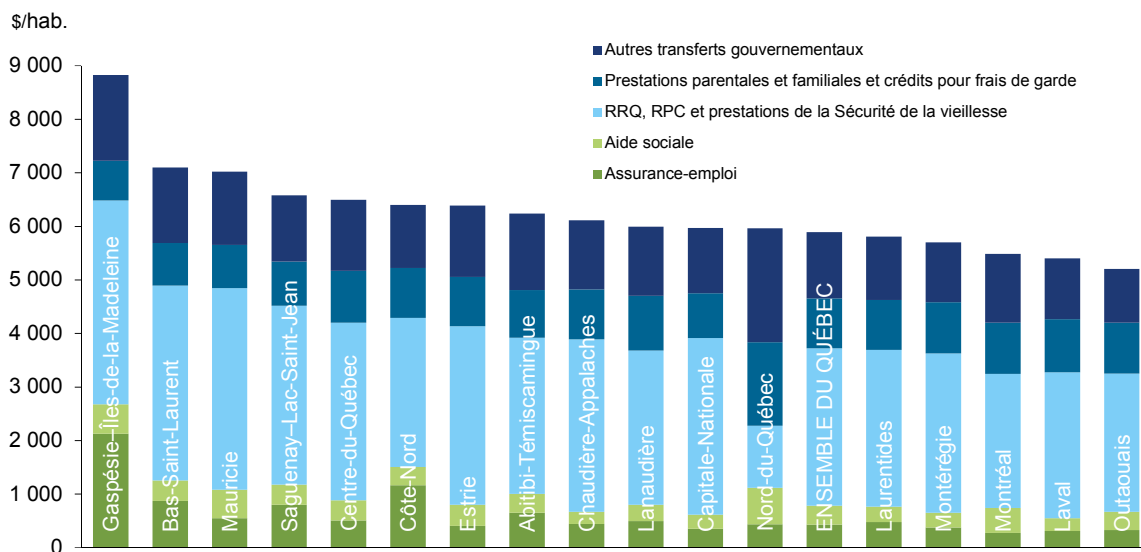
Le Centre-du-Québec tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables 6 495 \$ par habitant dans le Centre-du-Québec en 2014, soit 605 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec. La région reçoit davantage en transferts gouvernementaux, car ses résidents ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes dans le Centre-du-Québec, étant donné que la population y est relativement âgée.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont demeurés moins élevés dans le Centre-du-Québec (1 822 \$) que dans l'ensemble du Québec (2 175 \$). Soulignons toutefois qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers du Centre-du-Québec (7 538 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux payés par les résidents de l'ensemble du Québec (9 259 \$). Notons toutefois qu'à l'instar de la plupart des régions du Québec, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a augmenté légèrement dans le Centre-du-Québec entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents du Centre-du-Québec ont cotisé, en moyenne, 2 996 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 \$).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

En 2014, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2013 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception d'Arthabaska où il se contracte de 0,4 %, sous l'effet d'une baisse marquée du revenu net de la propriété. La MRC de L'Érable (+ 3,1 %) est celle qui connaît l'augmentation la plus forte dans la région, stimulée par la croissance importante du revenu mixte net et du revenu net de la propriété.

Malgré une croissance anémique en 2014, Bécancour (24 177 \$) présente, pour une quatrième année consécutive, le revenu disponible par habitant le plus élevé parmi les cinq MRC de la région. Suivent, plus près de la moyenne régionale, les territoires supralocaux d'Arthabaska (23 833 \$) et de Drummond (23 605 \$). Notons qu'aucune MRC du Centre-du-Québec ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 046 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	\$ / hab.					%	
L'Érable	20 284	20 670	21 130	22 070	22 747	3,1	2,9
Bécancour	21 994	22 528	23 860	24 010	24 177	0,7	2,4
Arthabaska	22 018	22 292	23 331	23 933	23 833	- 0,4	2,0
Drummond	21 273	21 755	22 907	23 390	23 605	0,9	2,6
Nicolet-Yamaska	21 227	21 812	22 640	23 260	23 355	0,4	2,4
Centre-du-Québec	21 451	21 878	22 912	23 462	23 614	0,6	2,4
Ensemble du Québec	23 738	24 393	25 156	25 666	26 046	1,5	2,3

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Enfin, les résidents des MRC de Bécancour, de Nicolet-Yamaska et de L'Érable sont ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 6 600 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables des différents ordres de gouvernement. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la RRQ sont les principaux transferts reçus dans ces trois territoires supralocaux. En revanche, c'est dans Drummond (6 370 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région du Centre-du-Québec devraient atteindre 764,2 M\$, en baisse de 2,3 % pour une troisième année consécutive, suivant des reculs de 17,6 % en 2014 et de 9,0 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2006. La région représenterait ainsi 2,0 % du total québécois (37,3 G\$). La décroissance annuelle de la région contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, le Centre-du-Québec arrive au 12^e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 53,2 % de l'investissement régional, sont en déclin de 7,4 % en 2015, pour atteindre 406,5 M\$, à la suite du recul de 20,8 % en 2014 et du gain de 5,4 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau depuis 2008. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 2,8 % de l'ensemble du Québec (14,3 G\$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (179,3 M\$), soit 44,1 % du total des industries productrices de biens et 23,5 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 46,8 % de l'investissement régional, est en hausse de 4,3 % en 2015 et se chiffre à 357,7 M\$, à la suite des reculs de 13,1 % en 2014 et de 23,6 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est moindre que celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 1,6 % de l'ensemble du Québec (23,0 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 152,4 M\$ en 2015, soit 42,6 % du total des industries productrices de services et 19,9 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 56,7 % de l'investissement total, est en déclin de 8,5 % en 2015, pour s'élever à 433,0 M\$, à la suite du recul de 21,3 % en 2014 et du gain de 4,9 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau au cours des dix dernières années. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région du Centre-du-Québec représente 2,4 % du secteur privé québécois (18,1 G\$). Les investissements publics affichent une progression de 7,2 % en 2015, pour s'établir à 331,2 M\$, à la suite des diminutions de 11,2 % en 2014 et de 25,9 % en 2013. La croissance en 2015 est moindre que celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Le Centre-du-Québec accapare 1,7 % des investissements publics au Québec (19,2 G\$).

Enfin, la construction compte pour 54,5 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 45,5 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹, par secteur et actif, Centre-du-Québec, 2011-2015

Industrie (SCIAN ¹), secteur et actif	2011	2012	2013	2014 ^p	2015 ^{pe}	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M\$						%	
Industries productrices de biens	555,6	525,7	554,2	439,1	406,5	- 7,4	53,2	2,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	80,3	76,1	60,5	67,1	66,2	- 1,3	8,7	9,8
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	-	2,8	3,7	3,7	0,5	0,5	0,2
Services publics	299,7	303,4	286,9	102,7	112,7	9,7	14,7	1,8
Construction	x	40,5	35,6	55,4	44,5	- 19,7	5,8	4,1
Fabrication	128,7	105,6	168,4	210,2	179,3	- 14,7	23,5	4,4
Industries productrices de services	453,1	516,8	394,8	342,9	357,7	4,3	46,8	1,6
Commerce de gros	11,5	13,8	10,7	11,3	12,8	13,3	1,7	1,9
Commerce de détail	23,5	32,9	F	27,6	30,4	10,2	4,0	2,6
Transport et entreposage	28,5	63,8	28,7	26,3	20,1	- 23,7	2,6	0,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	21,9	22,0	9,1	10,1	10,8	6,3	1,4	0,7
Finance et assurances ³	58,2	68,6	x	6,4	4,8	- 24,1	0,6	1,5
Services immobiliers et services de location et de location à bail	27,8	53,1	28,0	19,2	17,5	- 8,8	2,3	1,0
Services professionnels scientifiques et techniques	12,3	9,8	7,8	12,4	13,2	5,7	1,7	3,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,3	0,2	x	1,2	1,4	19,9	0,2	2,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	10,5	12,5	x	7,3	4,3	- 40,9	0,6	2,3
Services d'enseignement	42,6	39,1	46,5	33,6	41,1	22,5	5,4	2,0
Soins de santé et assistance sociale	16,5	19,0	x	34,7	27,6	- 20,3	3,6	1,3
Arts, spectacles et loisirs	3,9	2,2	1,4	1,2	1,7	45,0	0,2	0,6
Services d'hébergement et de restauration	15,5	16,9	F	12,0	16,8	39,3	2,2	2,3
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁴	8,0	7,2	x	2,3	2,9	24,1	0,4	2,4
Administrations publiques ⁵	172,1	155,6	177,0	137,4	152,4	11,0	19,9	1,8
Secteur privé	497,5	573,1	601,2	473,3	433,0	- 8,5	56,7	2,4
Secteur public	511,1	469,3	347,8	308,8	331,2	7,2	43,3	1,7
Construction	626,0	649,7	605,9	381,2	416,1	9,2	54,5	1,7
Matériel et outillage	382,6	392,8	343,1	400,9	348,1	- 13,2	45,5	2,6
Total	1 008,6	1 042,5	949,0	782,1	764,2	- 2,3	100,0	2,0

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.

4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

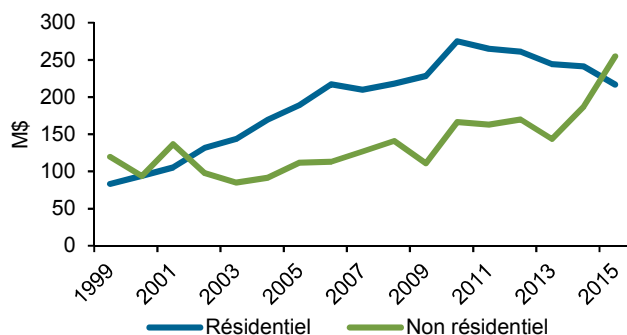
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Centre-du-Québec atteint 471,4 M\$ en 2015, en hausse de 10,0 % par rapport à 2014. La croissance s'observe dans les secteurs commercial (+ 66,3 %) et industriel (+ 34,1 %), alors que les secteurs résidentiel (- 10,2 %) et institutionnel (- 9,2 %) sont en baisse.

Figure 6.2.1

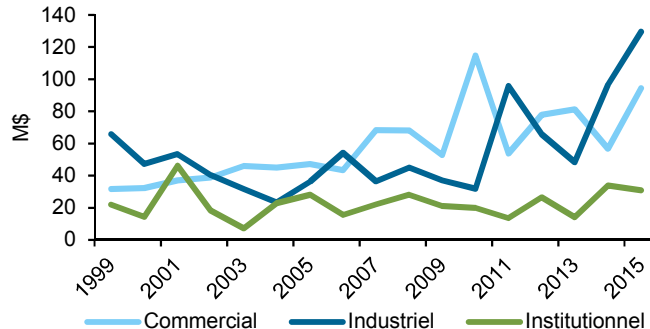
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Centre-du-Québec, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Centre-du-Québec, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Secteur résidentiel

Dans le secteur résidentiel, la valeur des permis de bâtir de la région du Centre-du-Québec régresse depuis 2010. Elle se chiffre à 216,7 M\$ en 2015, comparativement à 275,2 M\$ en 2010. À l'échelle des MRC, celle de L'Érable est la seule qui affiche une valeur supérieure à la moyenne des quatre dernières années. Malgré cela, plusieurs municipalités montrent une hausse : Saint-Christophe-d'Arthabaska dans la MRC d'Arthabaska (7,0 M\$, moyenne 2011-2014 : 5,0 M\$), Wickham dans la MRC de Drummond (4,6 M\$, moyenne 2011-2014 : 1,5 M\$) et Saint-Ferdinand dans la MRC de L'Érable (5,7 M\$, moyenne 2011-2014 : 2,6 M\$).

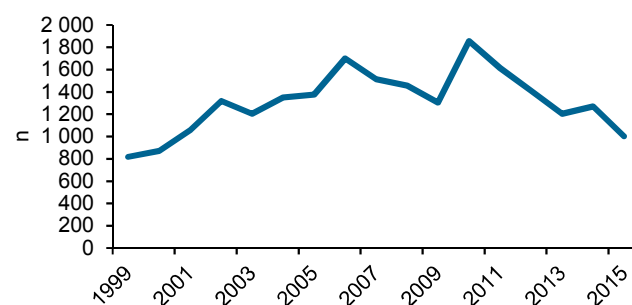
Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région du Centre-du-Québec ont autorisé la création de 1 004 logements en 2015, comparativement à 1 269 en 2014 (- 20,9 %). Il y a accroissement en 2015 dans certaines municipalités; il s'agit notamment de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover dans la MRC de Drummond (39, moyenne 2011-2014 : 27) et de celle de Saint-Ferdinand dans la MRC de L'Érable (30, moyenne 2011-2014 : 8).

À l'inverse, la municipalité de Drummondville dans la MRC de Drummond est en déclin (415, moyenne 2011-2014 : 508), de même que la municipalité de Victoriaville dans la MRC d'Arthabaska (235, moyenne 2011-2014 : 397) et celle de Bécancour dans la MRC du même nom (49, moyenne 2011-2014 : 91).

Figure 6.2.3

Unités de logement, Centre-du-Québec, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
	n					
L'Érable ¹	150	63	74	82	104	92
Bécancour ¹	104	108	59	106	52	94
Arthabaska ¹	520	439	434	368	276	440
Drummond	608	726	541	592	517	617
Nicolet-Yamaska ¹	233	74	95	121	55	131
Centre-du-Québec¹	1 615	1 410	1 203	1 269	1 004	1 374
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	41 300	38 485	47 236

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

La valeur des permis de bâtir du secteur commercial de la région du Centre-du-Québec a fortement augmenté pour atteindre 94,3 M\$ en 2015 (moyenne 2011-2014 : 67,4 M\$). La croissance s'observe dans trois MRC, soit celles de L'Érable, de Drummond et de Nicolet-Yamaska. Plusieurs municipalités, en particulier Drummondville (50,8 M\$, moyenne 2011-2014 : 32,9 M\$), Notre-Dame-du-Bon-Conseil (1,7 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,1 M\$) et Saint-Eugène (1,9 M\$, moyenne 2011-2014 : 0,1 M\$), dans la MRC de Drummond, ont accordé en 2015 des permis commerciaux pour des valeurs qui dépassent leur moyenne de 2011-2014.

La région du Centre-du-Québec connaît une très bonne année 2015 dans le secteur industriel. La valeur des permis de bâtir atteint 129,6 M\$, un sommet. La valeur est en hausse dans trois MRC, soit L'Érable, Drummond et Nicolet-Yamaska. Dans la MRC de Drummond, la municipalité de Drummondville connaît une forte croissance (81,2 M\$, moyenne 2011-2014 : 21,7 M\$).

La valeur des permis de bâtir dans le secteur institutionnel de la région du Centre-du-Québec est en décroissance et se chiffre à 30,8 M\$ en 2015. Cette valeur reste toutefois au-dessus de sa moyenne de 2011-2014 (22,0 M\$). À l'échelle des MRC, la valeur des permis institutionnels est en hausse dans deux territoires supralocaux, soit Arthabaska et Drummond.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014	k\$	Moyenne 2011-2014
L'Érable ¹	20 332	16 863	18 662	4 120	20 756	9 236	1 514	2 636
Bécancour ¹	12 654	17 381	2 131	4 409	4 671	13 726	631	816
Arthabaska ¹	51 792	70 679	10 109	19 387	5 616	14 170	6 655	6 237
Drummond	116 627	125 952	56 795	35 405	93 017	36 460	18 299	7 437
Nicolet-Yamaska ¹	15 258	21 965	6 651	4 097	5 512	3 012	3 709	4 864
Centre-du-Québec¹	216 663	252 840	94 348	67 417	129 572	76 603	30 808	21 989
Ensemble du Québec	8 407 366	9 516 289	2 779 009	3 112 015	1 024 530	1 090 805	1 633 419	1 977 537

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

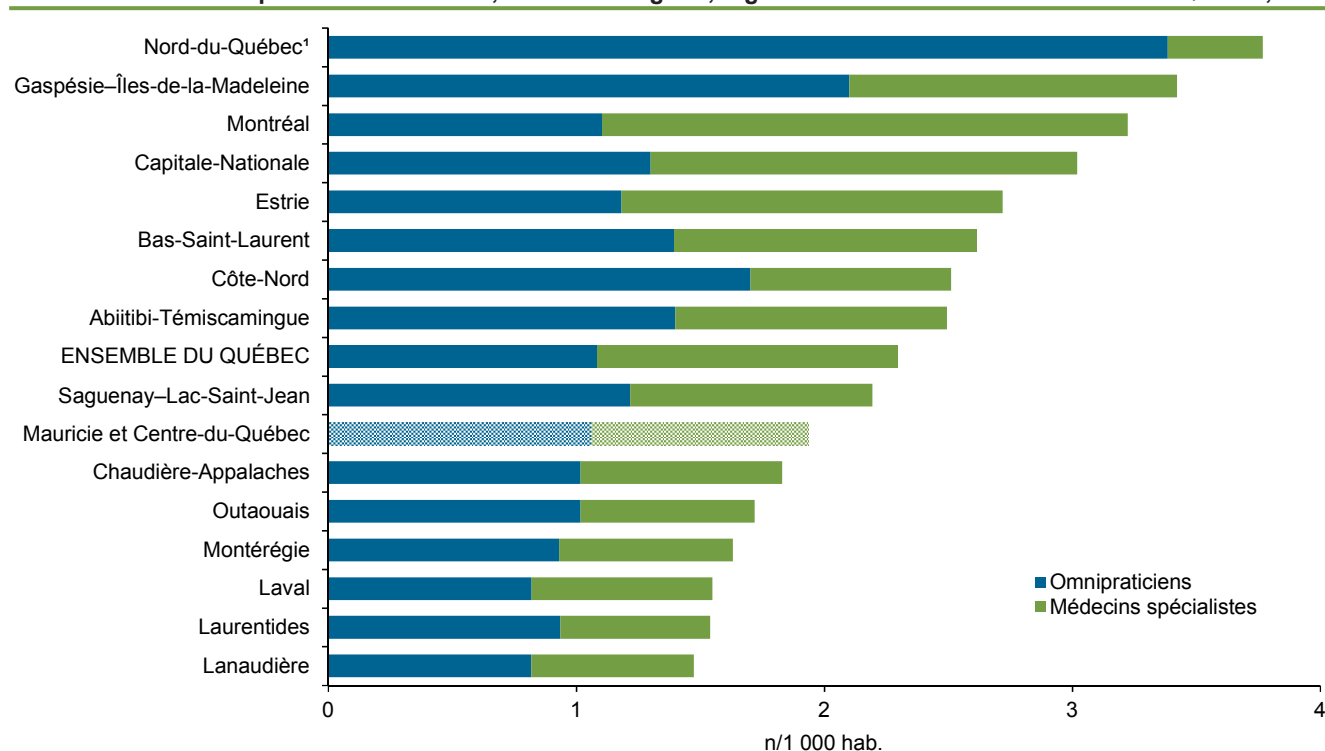
par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Conformément à ce découpage, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région sociosanitaire. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le nombre de médecins s'établit à 980, soit un ratio de 1,9 médecin pour 1 000 habitants¹. La région se positionne ainsi au dixième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 12,5 % dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 17,2 %), mais aussi les omnipraticiens (+ 8,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins ¹			Nombre pour 1 000 personnes ²		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Mauricie et Centre-du-Québec	871	980	12,5	1,75	1,94	0,19
Omnipraticiens	493	537	8,9	0,99	1,06	0,07
Spécialistes	378	443	17,2	0,76	0,87	0,12
Ensemble du Québec	17 067	18 857	10,5	2,15	2,30	0,14
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 7 119 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 5,9 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières (– 10,9 %), mais en particulier les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 54,8 %).

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015²

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Mauricie et Centre-du-Québec	6 722	6 898	7 083	7 190	7 119	5,9
Infirmières	2 612	2 476	2 456	2 419	2 327	– 10,9
Infirmières cliniciennes et praticiennes	699	837	914	1 005	1 082	54,8
Infirmières auxiliaires	1 172	1 222	1 281	1 300	1 285	9,6
Préposées aux bénéficiaires	2 239	2 363	2 432	2 466	2 425	8,3
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,47	13,75	14,07	14,24	14,06	4,4
Ensemble du Québec	107 698	109 629	111 285	112 973	113 342	5,2
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 254 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région du Centre-du-Québec est de 59,0 %. Les étudiants des établissements du Centre-du-Québec des cinq cohortes observées affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, et ce, de façon plus marquée chez les cohortes de 2006 et suivantes. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Centre-du-Québec est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 17,8 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 8,1 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 62,7 % contre 54,7 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 720 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 64,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 300 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est relativement semblable, soit 62,3 %. Le Centre-du-Québec est la seule région où le taux de diplomation au DEC technique est comparable celui du DEC de type préuniversitaire; cette observation ne s'applique que pour les cohortes de 2008 et 2009. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (234 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (38,9 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants de la région sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Un meilleur taux de diplomation chez les femmes est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région du Centre-du-Québec, 9,6 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (59,0 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (9,6 %) porte à 68,7 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Centre-du-Québec, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Préuniversitaire	70,1	66,1	64,2	63,8	64,2
Hommes	56,1	55,3	58,3	59,0	60,9
Femmes	76,8	73,5	67,8	66,6	66,6
Technique	58,4	58,9	60,0	63,9	62,3
Hommes	54,9	56,6	56,4	58,1	58,6
Femmes	62,7	61,8	66,1	71,8	66,4
Accueil ou transition	45,3	40,0	41,6	34,6	38,9
Hommes	42,1	35,9	30,5	33,0	32,5
Femmes	49,0	43,7	55,2	36,2	45,0
Ensemble des programmes	64,1	61,0	60,3	59,4	59,0
Hommes	53,6	53,4	53,4	54,2	54,7
Femmes	71,4	67,5	66,2	63,4	62,7

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 747 bacheliers proviennent de la région du Centre-du-Québec (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région du Centre-du-Québec voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 0,5 % (passant de 730 à 747), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. Contrairement à la forte hausse de l'effectif que connaît le Québec en 2013 par rapport à 2012 (+ 12,6 %), on note une stabilité du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat dans la région du Centre-du-Québec.

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
	n						%		
Centre-du-Québec	730	730	703	702	747	747	0,0	0,5	100,0
Hommes	267	244	225	233	272	297	9,2	2,2	39,8
Femmes	463	486	478	469	475	450	- 5,3	- 0,6	60,2
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 852	29 117	12,6	2,4	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région du Centre-du-Québec, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 60,2 %. À l'exception de cette dernière année, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec sur toute la période observée. Entre 2008 et 2013, la région du Centre-du-Québec enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 463 à 450, alors que celui des hommes croît de 267 à 297. Contrairement au Québec, l'année 2013 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 5,3 %), alors que l'on note une croissance de 9,2 % du côté des hommes.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région du Centre-du-Québec, cette proportion de diplômés dépasse légèrement celle du Québec en 2013 (66,7 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 15,8 % des nouveaux diplômés.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Centre-du-Québec, 2008-2013

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	13,3	19,7	63,4	3,6	730
2009	11,8	19,2	65,9	3,2	730
2010	11,0	15,1	71,8	2,1	703
2011	14,5	16,2	65,5	3,7	702
2012	12,6	18,2	66,6	2,5	747
2013	14,3	15,8	66,7	3,2	747
Hommes					
2008	6,0	40,8	50,9	2,2	267
2009	2,5	38,9	57,0	—	244
2010	6,2	31,1	60,9	—	225
2011	6,4	33,0	57,1	3,4	233
2012	5,1	35,3	57,4	2,2	272
2013	6,4	29,6	61,6	2,4	297
Femmes					
2008	17,5	7,6	70,6	4,3	463
2009	16,5	9,3	70,4	3,9	486
2010	13,2	7,5	77,0	2,3	478
2011	18,6	7,9	69,7	3,8	469
2012	16,9	8,4	71,9	2,7	475
2013	19,6	6,7	70,0	3,8	450

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région du Centre-du-Québec en 2013, la proportion est de 70,0 % chez les femmes et de 61,6 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (19,6 % f c. 6,4 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (6,7 % f c. 29,6 % h).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région du Centre-du-Québec obtiennent leur diplôme en 2013 principalement de trois universités (tableau 8.2.3) : l'Université du Québec à Trois-Rivières (26,8 %), l'Université de Sherbrooke (22,5 %) et l'Université Laval (20,9 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université du Québec à Montréal décerne les diplômes à 8,7 % des bacheliers de la région.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Centre-du-Québec, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	18,2	21,0	19,8	19,2	19,5	20,9
Université de Montréal	%	11,5	9,3	8,5	9,1	9,8	7,5
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,5	1,1	1,4	1,4	1,7	—
École Polytechnique de Montréal	%	1,8	0,8	0,7	—	1,5	—
Université de Sherbrooke	%	27,1	27,0	27,0	22,6	24,5	22,5
Université du Québec à Montréal	%	6,2	9,2	8,4	8,7	6,2	8,7
Université du Québec à Trois-Rivières	%	21,2	23,3	22,6	30,2	25,4	26,8
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,7	—	1,8	—	1,7	1,2
Université du Québec à Rimouski	%	1,6	0,7	1,3	—	0,9	—
Université du Québec en Outaouais	%	0,7	0,7	—	—	—	0,9
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—	0,9
École de technologie supérieure	%	3,6	2,5	2,7	2,8	3,3	3,1
Télé-université	%	1,2	0,7	1,1	0,9	1,5	0,9
Université McGill	%	2,6	2,1	0,9	1,4	1,7	2,1
Université Concordia	%	1,4	1,0	2,0	1,1	0,9	2,1
Université Bishop's	%	0,7	—	1,3	—	—	0,9
Total	n	730	730	703	702	747	747

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région du Centre-du-Québec regroupe sur son territoire 18 salles de spectacles, plus de 10 institutions muséales¹, 9 librairies et 21 écrans répartis dans 3 cinémas. Cette région compte ainsi 48 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est presque équivalente au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (7,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux institutions muséales (5,8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3) et aux écrans de cinéma (8,8 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9). Par contre, le nombre de librairies est inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (3,8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Centre-du-Québec, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014		2014	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	14	18	2,8	7,5	7,8
Institutions muséales ²	14	14	3,2	5,8	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	13	14	3,9	5,8	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	57	57	8,2	23,8	8,4
Librairies	9	9	2,6	3,8	4,2
Cinémas et ciné-parcs	4	3	3,0	1,3	1,2
Écrans	23	21	2,9	8,8	8,9

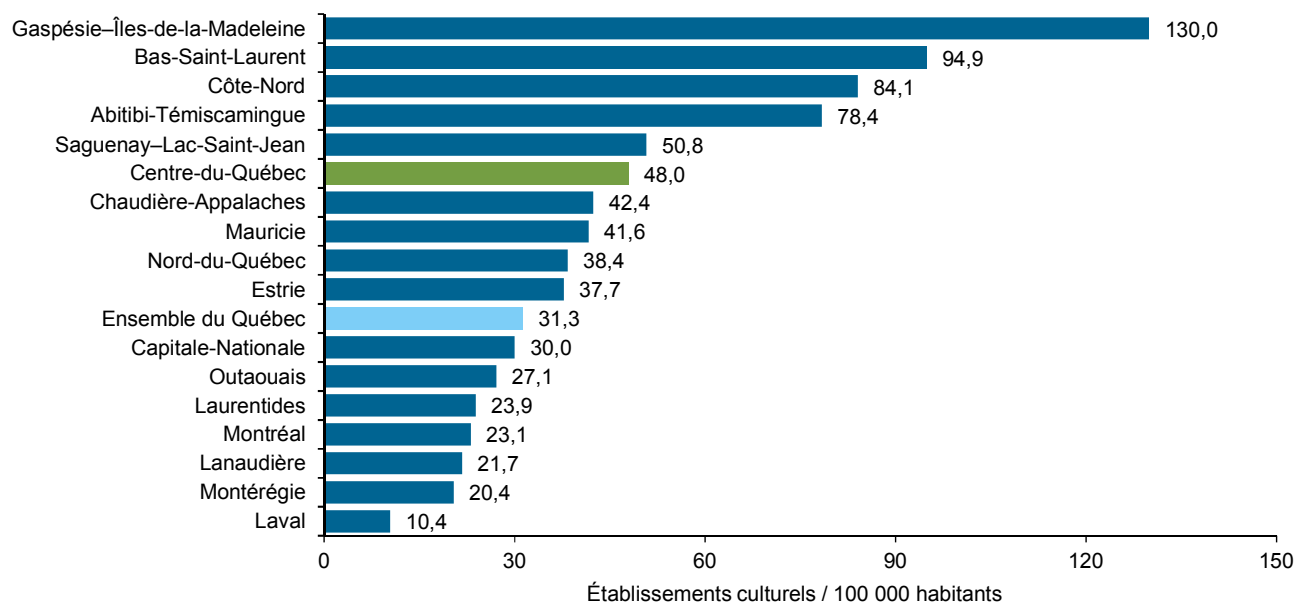
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des institutions muséales (1 138 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (451 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité 2014	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2014
			Centre-du-Québec		Ensemble du Québec		
			2013	2014	2013	2014	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	313	1,3	1,3	2,1	2,1	1,8
Entrées	n	108 095	521,7	450,8	818,2	827,6	1,6
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 594,8	2 295,9	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	272 759	975,8	1 137,6	1 740,4	1 676,9	2,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	6 374 473	30 835,0	26 586,0	54 227,5	48 414,1	1,6

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques; une aire de confinement du cerf de Virginie; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; un habitat du poisson; un habitat du rat musqué; une héronnière; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux; une vasière.

Refuge d'oiseaux migrateurs

Un refuge d'oiseaux migrateurs est une réserve ornithologique gérée par le service canadien de la faune et qui satisfait à un ou plusieurs des critères suivants :

1. Il abrite des populations qui s'y concentrent, pour toute partie de l'année, pour satisfaire à un ou plusieurs de leurs besoins essentiels; dans cette mesure, ce site est important pour la gestion des populations régionales d'oiseaux migrateurs.
2. Il est vulnérable à des menaces particulières à cette zone (chasse intensive, exploration, développement). Ces habitats essentiels peuvent comprendre les sites de nidification, de mue et d'hivernation ou de halte migratoire.
3. Il abrite des populations qui occupent des habitats dont l'aire géographique est restreinte et qui sont vulnérables aux perturbations causées par les humains. Les zones qui accueillent des espèces menacées, en voie de disparition ou rares en sont des exemples.
4. Il abrite régulièrement au moins 1 % des individus de la population d'une espèce ou d'une sous-espèce.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour

enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions

nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat

comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée

de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation pré-universitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

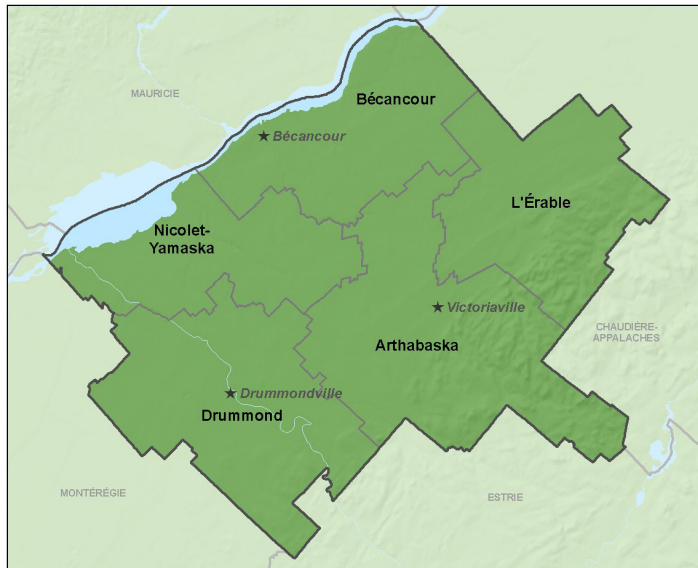
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Centre-du-Québec



Superficie en terre ferme (2013) : 6 920 km²
 Population (2015^p) : 240 872 habitants
 Densité de population : 34,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2015^p) :

- Drummondville 74 940 habitants
- Victoriaville 45 166 habitants
- Bécancour 12 849 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Première transformation des métaux
- Fabrication de machines
- Cultures agricoles et élevage

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Centre-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2015 ^p	TAAM ¹ 2011-2015	2015 ^p	2014 ^p	2014 ^e	Var. 14/13	2014 ^p	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	- 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	- 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	- 4,6	9,8 ³	72,0	75 279	- 2,7	26 917	- 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8 ³	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 786	- 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	- 0,1	26 809	1,5	6,4
Montréal	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
L'Érable	23 486	- 0,1	..	76,7	..	..	22 747	3,1	5,5
Bécancour	20 346	1,3	..	72,1	..	..	24 177	0,7	6,2
Arthabaska	71 354	5,4	..	75,3	..	..	23 833	- 0,4	6,0
Drummond	102 797	7,7	..	74,1	..	..	23 605	0,9	7,5
Nicolet-Yamaska	22 889	- 0,4	..	74,6	..	..	23 355	0,4	6,6
Ensemble du Québec	8 263 600	7,9	7,6	75,9	41 482	1,5	26 046	1,5	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Centre-du-Québec

Superficie en terre ferme (2013)	6 920 km ²
Population totale (2015 ^e)	240 872 hab.
Densité de population	34,8 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2016).....	2,1 %
Taux de faible revenu des familles (2013).....	6,6 %
Emploi (2015)	116,4 k
Taux d'activité (2015)	62,3 %
Taux d'emploi (2015)	58,1 %
Taux de chômage (2015)	6,7 %
PIB aux prix de base par habitant (2014 ^e)	36 619\$
Revenu disponible par habitant (2014).....	23 614\$
Dépenses en immobilisation (2015).....	764 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014) ¹ ...	1,94
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	59,0 %

1. Comprenant la Mauricie et le Centre-du-Québec.